



## L'actualité des 15 derniers jours réservée aux abonnés de Kheox

09/09/2021



### ACTUALITÉ

#### **Prochain Rendez-Vous Expert Kheox jeudi 16 septembre 2021 à 9h30 : « Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage »**

**À vos agendas : un nouveau Rendez-Vous Expert Kheox, « Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage », sera organisé le jeudi 16 septembre 2021 à 9h30.**

La programmation architecturale demeure méconnue dans ses fondements et ses visées. En l'abordant de manière multidimensionnelle, le maître d'ouvrage qui s'engage dans la construction ou la transformation d'un lieu peut ainsi consolider ses intentions et ses objectifs et s'assurer de la qualité globale du projet. Pour que la programmation puisse remplir son rôle d'apport qualitatif au projet, il est nécessaire d'établir une culture partagée et un langage commun permettant à toutes les parties prenantes de travailler ensemble. À partir des retours d'expérience de trois professionnels ayant participé à la rédaction de l'ouvrage *Démarches de programmation architecturale. De l'usage à l'ouvrage*, ce webinaire permettra de donner des éléments-clés pour construire une démarche de programmation architecturale.

#### **Intervenants :**

**Gérard Pinot**, architecte DPLG, assistant à maîtrise d'ouvrage et programmiste, est cofondateur de la société Génie des Lieux. Il enseigne la programmation dans plusieurs masters professionnels.

**Marie-Hélène Borie**, ingénieure et architecte DPLG, a exercé le métier de maître d'ouvrage public dans divers services de l'État. Elle a été directrice des constructions publiques et de l'architecture de la Ville de Paris jusqu'en 2019.

**Florent Sauzedde**, formé aux sciences humaines ainsi qu'à la programmation architecturale et urbaine, exerce depuis près de vingt ans en tant que programmiste. Il est cofondateur de l'agence Kantara.

Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).



### NORME

#### **Systèmes de ventilation résidentiels : publication de la norme NF E 51-783 relative aux méthodes de vérification et de mesure de leurs performances**

La norme NF E 51-783 d'octobre 2021 (homologuée en septembre 2021) traite des méthodes à mettre en œuvre pour réaliser la vérification des systèmes de ventilation et la mesure de leurs performances aérauliques. Elle s'applique aux systèmes de ventilation mécanique installés dans les bâtiments résidentiels en France.

Elle complète la norme [NF EN 14134](#) de février 2019, qui traite des vérifications et méthodes de mesure permettant de vérifier l'aptitude à l'emploi des systèmes de ventilation installés dans les logements au niveau européen.

Elle traite des spécificités françaises liées aux règles de l'art ([NF DTU 68.3](#) de juin 2013), à la réglementation thermique, à la mesure de l'étanchéité des réseaux aérauliques sur site ([FD E 51-767](#) de mai 2017) ainsi que du rapport de pré-inspection et de l'incertitude globale des mesures aérauliques aux bouches de ventilation.

La norme doit être utilisée conjointement avec la norme [NF EN 14134](#) de février 2019.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF E 51-783 (octobre 2021 – indice de classement : E 51-783) : Ventilation des bâtiments – Essais de performance et contrôle d'installation des systèmes de ventilation résidentiels – Méthodes pour la vérification des systèmes de ventilation et la mesure de leurs performances aérauliques.

## NORME

### **Groupes électrogènes : révision de la norme NF E 37-312 relative aux groupes électrogènes utilisables en tant que source de sécurité pour l'alimentation des installations de sécurité**

La norme NF E 37-312 de septembre 2021 (homologuée en août 2021) spécifie les prescriptions auxquelles doivent satisfaire les groupes électrogènes alimentant en secours des installations de sécurité.

Elle remplace la norme [NF E 37-312](#) de mai 2009, qui reste en vigueur jusqu'au 30 juin 2023, avec les modifications principales suivantes :

- mise à jour des références normatives ;
- ajout d'un double jeu de batteries de démarrage dans certains cas ;
- évolution et clarification du contournement des automatismes.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF E 37-312 (septembre 2021 – indice de classement : E 37-312) : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne – Groupes électrogènes utilisables en tant que source de sécurité pour l'alimentation des installations de sécurité (GSS).

## NORME

### **Traitement de l'amiante dans les immeubles bâtis : révision de la norme NF X 46-021 relative à l'examen visuel des surfaces traitées après travaux de traitement de matériaux et produits contenant de l'amiante**

La norme NF X 46-021 de septembre 2021 (homologuée en août 2021) définit une méthodologie des examens visuels, qui constituent un élément clé du processus de réception et/ou restitution d'un chantier de traitement de matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA).

Elle remplace la norme [NF X 46-021](#) d'août 2010.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF X 46-021 (septembre 2021 – indice de classement : X 46-021) : Traitement de l'amiante dans les immeubles bâtis – Examen visuel des surfaces traitées après travaux de traitement de matériaux et produits contenant de l'amiante – Mission et méthodologie.

## NORME

## Acoustique – Mesurages in situ de l'isolement aux bruits : révision de la norme NF EN ISO 10052 relative aux méthodes de contrôle

La norme NF EN ISO 10052 de juillet 2021 (homologuée en août 2021) spécifie des méthodes de contrôle *in situ* pour le mesurage :

- de l'isolement aux bruits aériens entre les pièces ;
- de la transmission des bruits de choc par les planchers ;
- de la transmission des bruits aériens par les façades ;
- des niveaux de pression acoustique émis par les équipements techniques dans les pièces.

Les méthodes décrites dans la norme sont applicables aux mesurages effectués dans les pièces de bâtiments d'habitation ou dans des locaux de dimensions comparables de 150 m<sup>3</sup>, au maximum.

Elle remplace la norme [NF EN ISO 10052](#) de septembre 2005 et son amendement A1 de mars 2012.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN ISO 10052 (juillet 2021 – indice de classement : S 31-077) : Acoustique – Mesurages in situ de l'isolement aux bruits aériens et de la transmission des bruits de choc ainsi que du bruit des équipements – Méthode de contrôle.



### NORME

#### **Mastics pour le bâtiment et le génie civil : révision de la norme NF EN ISO 6927 relative au vocabulaire**

La norme NF EN ISO 6927 d'avril 2021 (homologuée en août 2021) définit des termes techniques relatifs aux mastics auto-nivelants et extrudables au pistolet pour ouvrages externes (non enterrés).

Elle remplace la norme [NF EN ISO 6927](#) de septembre 2012 avec les modifications principales suivantes : ajout de nouvelles définitions importantes pour la caractérisation des propriétés du mastic en fonction des progrès technologiques réalisés dans ce domaine.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN ISO 6927 (avril 2021 – indice de classement : P 85-102) : Mastics pour le bâtiment et le génie civil – Vocabulaire.



### NORME

#### **Eurocode 2 – Calcul des structures en béton : révision du guide d'application FD P 18-717**

Le fascicule de documentation FD P 18-717 d'août 2021 (homologué en août 2021) constitue un guide d'application de la série de normes NF EN 1992 (Eurocodes 2) et de leurs annexes nationales. Il décrit :

- d'une part, et pour l'essentiel, les interprétations et/ou explications considérées comme résultant des principes et règles d'application figurant dans les Eurocodes 2 ;
- d'autre part, les interprétations et/ou explications considérées comme des règles d'application possibles des principes des Eurocodes 2.

Il remplace le fascicule de documentation [FD P 18-717](#) de décembre 2013 avec les modifications principales suivantes :

– l'ajout de sujets sous forme de questions et de réponses ;

– la mise à jour de sujet ;

– le rédactionnel.

Il sera mis en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : FD P 18-717 (août 2021 – indice de classement : P 18-717) : Eurocode 2 – Calcul des structures en béton – Guide d'application des normes NF EN 1992.



NORME

### **Structures en bois – Bois lamellé croisé : révision de la norme NF EN 16351 relative aux exigences**

La norme NF EN 16351 de mars 2021 (homologuée en août 2021) établit les dispositions relatives à la performance des caractéristiques pour les 3 types de bois lamellé croisé, destinés à être utilisés dans les bâtiments et les ponts :

– type 1 : bois lamellé croisé, droit ou courbe, constitué uniquement de couches de bois et sans aboutage à entures multiples de grandes dimensions ;

– type 2 : bois lamellé croisé droit, constitué uniquement de couches de bois et comprenant des aboutages à entures multiples de grandes dimensions ;

– type 3 : bois lamellé croisé droit, constitué de couches de bois et de couches en panneaux à base de bois, sans aboutage à entures multiples de grandes dimensions.

Elle remplace la norme NF EN 16351 de novembre 2015, qui reste en vigueur jusqu'en décembre 2022, avec les modifications principales suivantes :

– la norme a été adaptée pour tenir compte des versions les plus récentes des normes sur les adhésifs ;

– les dispositions concernant la réaction et la résistance au feu ont été modifiées ;

– les dispositions concernant la largeur de jeu et les rapports entre la largeur et l'épaisseur des lamelles ont été modifiées ;

– des dispositions manquantes concernant le contrôle de la production en usine ont été ajoutées ;

– les dispositions pour la détermination des caractéristiques de résistance, de rigidité et de masse volumique du bois lamellé croisé ont été modifiées ;

– la norme a été adaptée pour tenir compte des modèles les plus récents ;

– l'annexe ZA a été supprimée.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN 16351 (mars 2021 – indice de classement : P 21-362) : Structures en bois – Bois lamellé croisé – Exigences.



NORME

### **Éléments d'installations industrielles – Moyens d'accès permanents : révision de la norme NF E 85-012 relative à la protection « anti-intrusion » condamnant l'accès à l'échelle**

La norme NF E 85-012 de septembre 2021 (homologuée en août 2021) fixe les prescriptions relatives à la conception, à l'installation et aux essais des protections « anti-intrusion » condamnant l'accès aux échelles fixes munies ou non de crinoline ou d'un dispositif d'antichute mobile incluant un support d'assurage.

Elle remplace la norme [NF E 85-012](#) de décembre 2011 avec les modifications principales suivantes :

- ajout du tableau « Définition du niveau minimal de protection selon l'environnement et le type d'établissement » dans l'article relatif aux choix du type de protection ;
- ajout de la description de la protection de type D.

Cette norme et la première partie d'une série de 5 normes traitant des moyens d'accès permanents d'installations industrielles et fixant les critères de choix de ces moyens d'accès. Les autres parties de la série de normes sont :

[NF E 85-013](#) (novembre 2017 – indice de classement : E 85-013) : Éléments d'installations industrielles – Moyens d'accès permanents – Choix d'un moyen d'accès.

[NF E 85-014](#) (avril 2008 – indice de classement : E 85-014) : Éléments d'installations industrielles – Moyens d'accès permanents – Passerelles et plates-formes de travail.

[NF E 85-015](#) (juillet 2019 – indice de classement : E 85-015) : Éléments d'installations industrielles – Moyens d'accès permanents – Escaliers, échelles à marches et garde-corps.

[NF E 85-016](#) (novembre 2020 – indice de classement : E 85-016) : Éléments d'installations industrielles – Moyens d'accès permanents – Échelles fixes.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF E 85-012 (septembre 2021 – indice de classement : E 85-012) : Éléments d'installations industrielles – Moyens d'accès permanents – Protection « anti-intrusion » condamnant l'accès à l'échelle.



NORME

### **Équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables : publication de la norme expérimentale XP CEN/TS 17607**

La norme expérimentale XP CEN/TS 17607 d'août 2021 fournit des spécifications techniques pour l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la réparation et la mise hors service d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables.

Elle s'applique en particulier aux fluides frigorigènes de classe A3. Les fluides frigorigènes de classe de toxicité B sont exclus.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : XP CEN/TS 17607 (août 2021 – indice de classement : E 35-427) : Exploitation, entretien, maintenance, réparation et mise hors service d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables, en complément des normes existantes.



NORME

### **Systèmes de management de l'énergie : publication de la norme NF ISO 50009 relative aux systèmes communs de management de l'énergie dans les groupements d'organisme**

La norme NF ISO 50009 de septembre 2021 (homologuée en août 2021) fournit des recommandations pour l'établissement, la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration d'un système commun ou partagé de management de l'énergie (SMÉ) destiné à un groupement d'organismes dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- appartenance à une même région géographique ;
- appartenance à un même secteur ;
- fournisseurs d'un même client (chaîne d'approvisionnement) ;
- partage d'un même prestataire de services comme fournisseur ;
- partage du même objectif ou de la même cible énergétique.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF ISO 50009 (septembre 2021 – indice de classement : X 30-139) : Systèmes de management de l'énergie – Recommandations pour la mise en œuvre d'un système commun de management de l'énergie dans les groupements d'organisme.

## NORME

### **Construction et installation d'un système de canalisations en fonte ductile : publication de la norme NF ISO 21051**

La norme NF ISO 21051 de septembre 2021 (homologuée en août 2021) spécifie les pratiques et exigences recommandées pour l'installation d'un système de tuyaux en fonte ductile enterré et aérien conformément aux normes ISO 2531, ISO 7186 et ISO 16631.

Dans la norme, les pratiques recommandées sont destinées à donner des conseils pratiques d'après les meilleures méthodes de construction et d'installation d'un système de tuyaux en fonte ductile, comprenant les tuyaux, raccords, appareils de robinetterie et accessoires.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF ISO 21051 (septembre 2021 – indice de classement : A 48-051) : Construction et installation d'un système de canalisations en fonte ductile.

## NORME

### **Luminaires : révision de la norme NF EN 60598-1 relative aux exigences générales et essais**

La norme NF EN IEC 60598-1 de mars 2021 (homologuée en août 2021) spécifie pour les luminaires incorporant des sources lumineuses électriques, les exigences générales pour le fonctionnement à des tensions d'alimentation jusqu'à 1000 V. Les exigences et les essais correspondants concernent : la classification, le marquage, la construction mécanique et électrique, ainsi que la sécurité photobiologique.

Elle entre dans le champ d'application de la [directive n° 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension](#).

Elle remplace la norme [NF EN 60598-1](#) d'avril 2015 et son amendement 1 de février 2018, qui restent en vigueur jusqu'en mars 2024.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN IEC 60598-1 (mars 2021 – indice de classement : C 71-000-1) : Luminaires – Partie 1 : exigences générales et essais.

## NORME

### **Symboles utilisés dans la documentation technique de produits : révision de la norme NF EN ISO 7083 relative aux proportions et**

## dimensions

La norme NF EN ISO 7083 de mai 2021 (homologuée en août 2021) spécifie les proportions et les dimensions des symboles utilisés dans la documentation technique de produits. Elle donne également un index des noms de ces symboles.

Elle remplace la norme NF EN ISO 7083 de janvier 1995 avec les modifications principales suivantes :

- ajout de tous les symboles de documentation technique de produits ;
- ajout des principaux symboles de spécification géométrique de produits.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN ISO 7083 (mai 2021 – indice de classement : E 04-511) : Documentation technique de produits – Symboles utilisés dans la documentation technique de produits – Proportions et dimensions.



## NORME

### Exploitation des installations électriques : révision de la norme NF EN 50110-2 relative aux annexes nationales

La norme NF EN 50110-2 de mars 2021 (homologuée en août 2021) est un ensemble d'annexes nationales (une par pays) qui :

- soit spécifient les exigences de sécurité en vigueur complémentaires à celles de la norme [NF EN 50110-1](#) de juillet 2013 « Exploitation des installations électriques – Partie 1 : exigences générales » ;
- soit indiquent les suppléments nationaux à ces exigences minimales existant au moment où le présent document a été élaboré.

Elle doit être utilisée conjointement avec la norme [NF EN 50110-1](#) de juillet 2013.

Elle remplace la norme [NF EN 50110-2](#) de mai 2011, qui reste en vigueur jusqu'en décembre 2022.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN 50110-2 (mars 2021 – indice de classement : C 18-502) : Exploitation des installations électriques – Partie 2 : annexes nationales.



## NORME

### Façades rideaux – Détermination de la résistance des assemblages : révision de la norme NF EN 16758

La norme NF EN 16758 de mai 2021 (homologuée en août 2021) spécifie des méthodes d'essai pour la détermination de la capacité portante (état limite ultime et état limite de service) des assemblages entre des éléments d'ossature de façades rideaux pour lesquels celles-ci ne peut pas être calculée selon les codes courants ou les codes classiques basés sur la résistance des matériaux.

Elle remplace la norme [NF EN 16758](#) d'août 2016.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN 16758 (mai 2021 – indice de classement : P 28-010) : Façades rideaux – Détermination de la résistance des assemblages – Méthode d'essai et exigences.



## NORME

## **Systèmes de management de l'énergie : révision de la norme NF ISO 50003 relative aux exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification de SMÉ**

La norme NF ISO 50003 de septembre 2021 (homologuée en août 2021) spécifie les exigences relatives à la compétence, à la cohérence et à l'impartialité pour les organismes réalisant des activités d'audit et de certification des systèmes de management de l'énergie (SMÉ) conformes à la norme [NF EN ISO 50001](#) d'août 2018. Afin de garantir l'efficacité des audits de SMÉ, la norme traite du processus d'audit, des compétences exigées des personnes impliquées dans le processus de certification des SMÉ, du temps d'audit et de l'échantillonnage multi-site.

Elle remplace la norme [NF ISO 50003](#) de février 2015.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF ISO 50003 (septembre 2021 – indice de classement : X 30-133) : Systèmes de management de l'énergie – Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification de systèmes de management de l'énergie.

### **a** NORME

#### **Installation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables : publication de la norme expérimentale XP CEN/TS 17606**

La norme expérimentale XP CEN/TS 17606 de juillet 2021 fournit des informations techniques pour assurer des niveaux de risque acceptables lors de l'installation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : XP CEN/TS 17606 (juillet 2021 – indice de classement : E 35-426) : Installation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables, en complément des normes existantes.

### **a** NORME

#### **Installation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables : publication de la norme expérimentale XP CEN/TS 17606**

La norme expérimentale XP CEN/TS 17606 de juillet 2021 fournit des informations techniques pour assurer des niveaux de risque acceptables lors de l'installation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : XP CEN/TS 17606 (juillet 2021 – indice de classement : E 35-426) : Installation d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des fluides frigorigènes inflammables, en complément des normes existantes.

### **a** NORME

#### **Activités relatives aux systèmes d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales : publication de la norme NF ISO 24528 relative aux lignes directrices pour l'investigation des pertes d'eau dans les réseaux de distribution d'eau potable**

La norme NF ISO 24528 d'août 2021 (homologuée en juillet 2021) fournit une méthodologie pour mettre en place une investigation des pertes d'eau et pour établir les principes généraux de la gestion des pertes d'eau dans les réseaux de distribution d'eau potable afin d'améliorer la durabilité des services publics d'eau potable et de protéger l'environnement en économisant l'eau, l'énergie et l'usage des produits chimiques.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF ISO 24528 (août 2021 – indice de classement : P 15-927) : Activités relatives aux systèmes d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales – Lignes directrices pour l'investigation des pertes d'eau dans les réseaux de distribution d'eau potable.



NORME

### **Eurocode 6 : publication de l'annexe nationale à la norme NF EN 1996-1-1+A1 relative aux règles générales pour ouvrages en maçonnerie armée et non armée**

La norme [NF EN 1996-1-1+A1](#) de mars 2013 constitue une base générale pour la conception et le calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, en totalité ou en partie, pour la construction des ouvrages en maçonnerie armée et non armée.

L'annexe nationale NF EN 1996-1-1+A1/NA d'août 2021 (homologuée en juillet 2021) définit les conditions d'application sur le territoire français de la norme [NF EN 1996-1-1+A1](#) de mars 2013.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN 1996-1-1+A1/NA (août 2021 – indice de classement : P 10-614/NA) : Eurocode 6 – Calcul des ouvrages en maçonnerie – Partie 1-1 : Règles générales pour ouvrages en maçonnerie armée et non armée – Annexe Nationale à la NF EN 1996-1-1+A1.



NORME

### **Accessibilité cognitive : publication de la norme NF EN ISO 21801-1**

La norme NF EN ISO 21801-1 d'avril 2021 (homologuée en juillet 2021) fournit des lignes directrices pour la conception et le développement de systèmes accessibles aux personnes en situation de handicap cognitif, y compris les produits et services, ainsi que les environnements bâtis.

La norme concerne tant les systèmes conventionnels que ceux spécialement conçus pour les personnes handicapées.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN ISO 21801-1 (avril 2021 – indice de classement : S 96-218) : Accessibilité cognitive – Partie 1 : lignes directrices générales.



NORME

### **Pierres naturelles : publication de l'amendement A1 de la norme NF B 10-601**

La norme [NF B 10-601](#) de septembre 2019 traite des prescriptions d'emploi des pierres naturelles destinées aux éléments de maçonnerie, aux revêtements muraux, aux revêtements de sol intérieur et extérieur, ainsi que leurs tolérances et les conditions de réception applicables aux fournitures.

L'amendement A1 d'août 2021 (homologué en juillet 2021) modifie la norme NF B 10-601 de septembre 2019, sur les points suivants :

- modification du domaine d'application ;
- modification des références normatives ;
- modification du § 4.5.2 ;
- modification des annexes D, E, F et G.

Il sera mis en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF B 10-601/A1 (août 2021 – indice de classement : B 10-601/A1) : Produits de carrière – Pierres naturelles – Prescriptions générales d'emploi des pierres naturelles – Amendement A1.

## **a** NORME

### **Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs : révision de la norme NF EN 81-70 relative à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap**

La norme NF EN 81-70 d'avril 2021 (homologuée en juillet 2021) spécifie les exigences minimales pour l'accès et l'utilisation autonome et en sécurité des ascenseurs pour les personnes, y compris les personnes en situation de handicap. Elle couvre les besoins des personnes en situation de handicap.

Elle remplace la norme [NF EN 81-70](#) de mai 2018, qui reste en vigueur jusqu'en avril 2023.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN 81-70 (avril 2021 – indice de classement : P 82-100) : Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs – Applications particulières pour les ascenseurs et ascenseurs de charge – Partie 70 : accessibilité aux ascenseurs pour toutes les personnes y compris les personnes avec handicap.

## **a** NORME

### **Systèmes de détection et d'alarme incendie : révision de la norme NF EN 54-1**

La norme NF EN 54-1 de juin 2021 (homologuée en juillet 2021) définit les termes et définitions utilisés dans la série de normes EN 54. Elle décrit les fonctions remplies par les composants d'un système de détection et d'alarme incendie. La norme s'applique aux systèmes de détection et d'alarme incendie destinés aux bâtiments et ouvrages de génie civil.

Elle remplace la norme [NF EN 54-1](#) de mai 2011.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : NF EN 54-1 (juin 2021 – indice de classement : S 61-981) : Systèmes de détection et d'alarme incendie – Partie 1 : introduction.

## **a** NORME

### **Surfaces et parements de béton : publication du fascicule de documentation révisé FD P 18-503 relatif aux éléments d'identification**

Le fascicule de documentation FD P 18-503 de juin 2021 classe les écarts entre les différents aspects des surfaces de béton. Il peut y être fait référence pour fixer les critères d'acceptation ou d'identification d'un parement par rapport à un parement de référence.

Il s'applique aux surfaces de béton, que le béton soit coulé en place ou préfabriqué, utilisé pour les travaux de bâtiment ou de génie civil.

Il remplace le fascicule de documentation [P 18-503](#) de novembre 1989.

Il sera mis en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : FD P 18-503 (juin 2021 – indice de classement : P 18-503) : Surfaces et parements de béton – Éléments d'identification.

## **a** NORME

### **Nouvelles normes sur Kheox : accessibilité, électricité, planchers à prédalles, réseaux, ventilation, etc.**

55 textes normatifs ont récemment été publiés, ils concernent les thèmes suivants :

#### **C – Électricité**

[NF C 14-100](#) (juillet 2021 – indice de classement : C 14-100) : Installations de branchement à basse tension.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 60335-2-21](#) (juin 2021 – indice de classement : C 73-821) : Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-21 : Règles particulières pour les chauffe-eau à accumulation.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 50600-1](#) (juin 2019 – indice de classement : C 90-488-1) : Technologie de l'information – Installation et infrastructures de centres de traitement de données – Partie 1 : Concepts généraux.

[NF EN 50600-2-1](#) (avril 2021 – indice de classement : C 90-488-2-1) : Technologie de l'information – Installation et infrastructures de centres de traitement de données – Partie 2-1 : Construction des bâtiments.

[Lire l'actu-veille associée](#)

#### **E – Mécanique**

[NF EN 13142](#) (avril 2021 – indice de classement : E 51-728) : Ventilation des bâtiments – Composants/produits pour la ventilation des logements – Caractéristiques de performances exigées et optionnelles.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 16211](#) (septembre 2015 – indice de classement : E 51-770) : Systèmes de ventilation pour les bâtiments – Mesurages de débit d'air dans les systèmes de ventilation – Méthodes.

#### **P – Bâtiment et génie civil**

[NF EN 14654-3](#) (janvier 2021 – indice de classement : P 16-158-3) : Réseaux d'évacuation et d'assainissement à l'extérieur des bâtiments – Gestion et contrôle des activités opérationnelles – Partie 3 : curage des branchements et des collecteurs.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 16941-2](#) (janvier 2021 – indice de classement : P 16-941-2) : Réseaux d'eau non potable sur site – Partie 2 : systèmes pour l'utilisation des eaux ménagères traitées.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[FD P 18-326](#) (août 2016 – indice de classement : P 18-326) : Béton – Zones de gel en France.

[NF DTU 23.4 P1-1](#) (juillet 2021 – indice de classement : P 19-203-1-1) : Travaux de bâtiment – Planchers à prédalles industrialisées en béton – Partie 1-1 : cahier des clauses techniques types.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF DTU 23.4 P1-2](#) (juillet 2021 – indice de classement : P 19-203-1-2) : Travaux de bâtiment – Planchers à prédalles industrialisées en béton – Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF DTU 23.4 P2](#) (juillet 2021 – indice de classement : P 19-203-2) : Travaux de bâtiment – Planchers à prédalles industrialisées en béton – Partie 2 : cahier des clauses administratives spéciales types.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF P 19-206](#) (juillet 2021 – indice de classement : P 19-206) : Travaux de bâtiment – Planchers à prédalles industrialisées en béton – Règles de calcul.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 15435](#) (septembre 2008 – indice de classement : P 19-819) : Produits préfabriqués en béton – Blocs de coffrage en béton de granulats courants et légers – Propriétés et performances des produits.

[NF EN 15435/CN](#) (juillet 2009 – indice de classement : P 19-819/CN) : Produits préfabriqués en béton – Blocs de coffrage en béton de granulats courants et légers – Propriétés et performances des produits – Complément national à la NF EN 15435.

[NF EN 1264-1](#) (mai 2021 – indice de classement : P 52-400-1) : Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées – Partie 1 : Définitions et symboles.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 1264-2](#) (mai 2021 – indice de classement : P 52-400-2) : Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées – Partie 2 : Chauffage par le sol : Méthodes de démonstration pour la détermination de l'émission thermique utilisant des méthodes par le calcul et à l'aide de méthodes d'essai.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 1264-4](#) (mai 2021 – indice de classement : P 52-400-4) : Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées – Partie 4 : Installation.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 1264-5](#) (mai 2021 – indice de classement : P 52-400-5) : Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées – Partie 5 : Détermination de l'émission thermique des surfaces chauffantes et rafraîchissantes intégrées dans les sols, les plafonds et les murs.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN ISO 52127-1](#) (février 2021 – indice de classement : P 52-709-1) : Performance énergétique des bâtiments – Système de gestion technique des bâtiments – Partie 1 : module M10-12.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF P 82-230](#) (juin 2021 – indice de classement : P 82-230) : Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs – Ascenseurs et ascenseurs de charge – Dispositions applicables dans le cas de transformations importantes ou de travaux d'amélioration.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF ISO 20414](#) (mars 2021 – indice de classement : P 92-553) : Ingénierie de la sécurité incendie – Protocole de vérification et de validation de modèles d'évacuation dans un bâtiment en cas d'incendie.

*[Lire l'actu-veille associée](#)*

[NF EN 1263-1](#) (février 2015 – indice de classement : P 93-311-1) : Équipements temporaires de chantiers – Filets de sécurité – Partie 1 : Exigences de sécurité, méthodes d'essai.

[NF EN 1263-2](#) (février 2015 – indice de classement : P 93-311-2) : Équipements temporaires de chantiers – Filets de sécurité – Partie 2 : Exigences de sécurité concernant les limites de montage.

[NF EN ISO 22282-1](#) (janvier 2014 – indice de classement : P 94-523-1) : Reconnaissance et essais géotechniques – Essais géohydrauliques – Partie 1 : Règles générales.

[NF EN ISO 22282-2](#) (janvier 2014 – indice de classement : P 94-523-2) : Reconnaissance et essais géotechniques – Essais géohydrauliques – Partie 2 : Essai de perméabilité à l'eau dans un forage en tube ouvert.

[NF EN ISO 22282-3](#) (janvier 2014 – indice de classement : P 94-523-3) : Reconnaissance et essais géotechniques – Essais géohydrauliques – Partie 3 : Essais de pression d'eau dans des roches.

[NF EN ISO 22282-4](#) (janvier 2014 – indice de classement : P 94-523-4) : Reconnaissance et essais géotechniques – Essais géohydrauliques – Partie 4 : Essais de pompage.

[NF EN ISO 22282-5](#) (janvier 2014 – indice de classement : P 94-523-5) : Reconnaissance et essais géotechniques – Essais géohydrauliques – Partie 5 : Essais d'infiltration.

[NF EN ISO 22282-6](#) (janvier 2014 – indice de classement : P 94-523-6) : Reconnaissance et essais géotechniques – Essais géohydrauliques – Partie 6 : essai de perméabilité à l'eau dans un forage en tube fermé.

[NF P 95-106](#) (août 1993 – indice de classement : P 95-106) : Ouvrages d'art – Réparation et renforcement des ouvrages en béton et en maçonnerie – Spécifications relatives aux fondations des ouvrages.

**S – Industries diverses**

[NF EN ISO 717-1](#) (décembre 2020 – indice de classement : S 31-032-1) : Acoustique – Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : isolement aux bruits aériens.

*[Lire l'actu-veille associée](#)*

[NF EN ISO 717-2](#) (décembre 2020 – indice de classement : S 31-032-2) : Acoustique – Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 2 : Protection contre le bruit de choc.

*[Lire l'actu-veille associée](#)*

[NF EN 15312+A1](#) (octobre 2010 – indice de classement : S 52-108) : Équipements sportifs en accès libre – Exigences, y compris de sécurité, et méthodes d'essai.

[NF EN 1176-1](#) (octobre 2017 – indice de classement : S 54-201-1) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 1 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai générales.

[NF EN 1176-2+AC](#) (octobre 2019 – indice de classement : S 54-201-2) : Équipement et sols d'aires de jeux – Partie 2 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux balançoires.

[NF EN 1176-3](#) (octobre 2017 – indice de classement : S 54-201-3) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 3 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux toboggans.

[NF EN 1176-4+AC](#) (janvier 2019 – indice de classement : S 54-201-4) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 4 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux téléphériques.

[NF EN 1176-5](#) (octobre 2019 – indice de classement : S 54-201-5) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 5 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux manèges.

[NF EN 1176-6+AC](#) (janvier 2019 – indice de classement : S 54-201-6) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 6 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux équipements oscillants.

[NF EN 1176-10](#) (septembre 2008 – indice de classement : S 54-201-10) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 10 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux équipements de jeu totalement fermés.

[NF EN 1176-11](#) (septembre 2014 – indice de classement : S 54-201-11) : Équipements et sols d'aires de jeux – Partie 11 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques des filets à grimper tridimensionnels.

[NF EN 14960-1](#) (mai 2019 – indice de classement : S 54-208-1) : Équipements de jeu gonflables – Partie 1 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai.

[NF EN 14960-2](#) (septembre 2019 – indice de classement : S 54-208-2) : Équipements de jeu gonflables – Partie 2 : Exigences de sécurité supplémentaires relatives aux coussins gonflables destinés à des installations permanentes.

[NF EN 14960-3](#) (septembre 2020 – indice de classement : S 54-208-3) : Équipements de jeu gonflables – Partie 3 : Exigences de sécurité et méthodes d'essai supplémentaires pour les jeux gonflables articulés.

[NF EN 13782](#) (mai 2015 – indice de classement : S 54-303) : Structure temporaire – Tentes – Sécurité.

[NF S 61-240](#) (avril 2016 – indice de classement : S 61-240) : Matériel de lutte contre l'incendie – Dispositifs d'aspiration pour la défense extérieure contre l'incendie – Prescriptions et méthodes d'essai.

[NF EN 16925](#) (décembre 2018 – indice de classement : S 62-236) : Installations fixes de lutte contre l'incendie – Systèmes d'extinction automatiques du type sprinkleur résidentiel – Conception, installation et maintenance. [Retirage]

[NF S 62-240](#) (novembre 2017 – indice de classement : S 62-240) : Matériel de lutte contre l'incendie – Dispositifs d'aspiration pour la défense extérieure contre l'incendie – Règles d'installation, de réception et de maintenance.

[XP CEN/TS 17551](#) (juillet 2021 – indice de classement : S 62-551) : Installations fixes de lutte contre l'incendie – Systèmes d'extinction automatiques du type sprinkleur – Recommandation pour le contreventement sismique.

[Lire l'actu-veille associée](#)

## **T – Industries chimiques**

[NF EN 17104](#) (janvier 2021 – indice de classement : T 54-143) : Panneaux de protection murale rigides en thermoplastiques pour usage intérieur dans le bâtiment – Caractéristiques de performance.

[Lire l'actu-veille associée](#)

## **X – Normes fondamentales – Normes générales**

[NF EN ISO 14091](#) (mars 2021 – indice de classement : X 30-371) : Adaptation au changement climatique – Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF EN 17210](#) (janvier 2021 – indice de classement : X 35-901) : Accessibilité et utilisabilité de l'environnement bâti – Exigences fonctionnelles.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF X 46-035](#) (juin 2021 – indice de classement : X 46-035) : Repérage plomb – Recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.

[Lire l'actu-veille associée](#)

[NF X 46-100](#) (juillet 2019 – indice de classement : X 46-100) : Repérage amiante – Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou à la mise en œuvre d'une activité – Mission et méthodologie.



NORME

## **BIM – Propriétés pour l'éclairage : publication de la norme XP CEN/TS 17623 relative aux luminaires et capteurs**

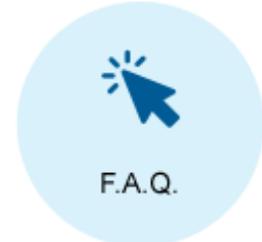
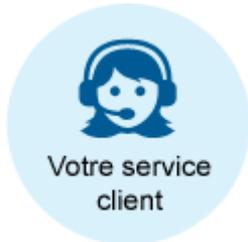
La norme expérimentale XP CEN/TS 17623 de juillet 2021 identifie et clarifie les propriétés de l'éclairage pour la conception et la maintenance numériques des bâtiments.

Elle fournit toutes les propriétés nécessaires à la conception et à la description des luminaires et des capteurs. Ces propriétés sont destinées à être utilisées comme propriétés de mise en correspondance pour les fournisseurs et demandeurs de propriétés. La mise en correspondance des identifiants permet l'échange de données concernant les luminaires et les capteurs entre différentes bases de données.

Elle sera mise en ligne prochainement sur Kheox.

**Référence** : XP CEN/TS 17623 (juillet 2021 – indice de classement : X 90-022) : BIM Propriétés pour l'éclairage – Luminaires et capteurs.

Toute la veille des 6 derniers mois



Vous recevez cette newsletter qui fait partie intégrante de votre abonnement à « Kheox », une marque du groupe Infopro Digital, spécialiste de l'information professionnelle. Pour suspendre la réception de cette newsletter provenant de « Kheox », [suivez ce lien](#). La charte de données personnelles du groupe Infopro Digital, dont « Kheox » fait partie, est disponible ici : [www.infopro-digital.com/rgpd](http://www.infopro-digital.com/rgpd)

© « Kheox »